

DÉLIBÉRATION n°2026-53
Conseil d'Administration de l'IEP de Rennes
Séance du 30 juin 2026

Modalité de Contrôle de Connaissances pour l'Année préparatoire
du Campus de Rennes

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de l'éducation, et notamment les articles D741-9 à D741-11,

Vu le décret n°89-902 du 18 décembre 1989 relatif aux Instituts d'études politiques dotés d'un statut d'établissement public administratif établissements-composantes ou associés à une université ou à une communauté d'universités et établissements

Après en avoir délibéré,

DECIDE :

Article 1

Les Modalité de Contrôle de Connaissances pour l'Année préparatoire du Campus de Rennes sont approuvées.

Membres en exercice : 30 membres
Membres présents ou représentés : 24 membres

Votes : Refus de participer au vote : 0

Abstention : 0

Contre : 0

Pour : 24

Délibération : **adoptée.** refusée.

Le 30 juin 2026

Le Président
du Conseil d'Administration



Yann LEJOLIVET

Document(s) en annexe au présent extrait :

Règlement année préparatoire (1 page)

Extrait transmis au Recteur Chancelier des Universités le : 1er juillet 2026

Enseignements	Semestre		Nature de l'épreuve	ECTS
Mobilités au choix				
1 CF de LVB ou 1 CF d'économie en 2A + 4 Cours magistraux fondamentaux dans les maquettes de 1A ou 2A	S1		voir sur les maquettes correspondantes	
Semestre en études ou en stage à l'international	S2	Université / Stage	cf modalités de l'Université d'accueil	
TOTAL ANNUEL				60
Bloc compétences diplôme Sciences Po Rennes				
Bloc obligatoire				15
Rapport Expérience sur le semestre 2 (TEC)	S2		Rapport TEC à faire sur le semestre 2 en études ou en stage	